



VŒU POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES IMPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Loin d'être une réforme « d'équilibre, de justice et de progrès », la réforme imposée par le Gouvernement est inutile, injuste, impopulaire et illégitime. En revanche, elle parvient à unir contre elle une mobilisation intersyndicale très forte ainsi que toutes les forces politiques de gauche. Report du départ de l'âge à la retraite, attaques directes au dispositif « carrières longues » et aux régimes spéciaux, cette réforme remplit toutes les cases d'une réforme pour et au service des grandes entreprises. Cette réforme va aussi à rebours des intérêts des femmes puisque, comme l'explique l'économiste Rachel Silvera, maîtresse de conférence à l'université Paris-Nanterre, elle "est le miroir grossissant des inégalités que subissent les femmes au travail et tout au long de leur vie".

Par cette réforme, le Gouvernement entend limiter les dépenses sociales en allongeant le temps de travail avec *in fine* des pensions réduites pour l'immense majorité des retraités, et ce, alors même que notre pays compte plus de 6 millions de personnes privées d'emploi et doit répondre à l'urgence climatique et sociale.

Le recul de l'âge de départ à la retraite ferme donc le marché du travail, n'en intégrera pas mieux les seniors, prive la protection sociale des sources de financements adaptés et nécessaires pour la prévention des risques professionnels, usera les travailleurs en faisant peser l'effort sur ceux qui ont les métiers les plus pénibles et sur les femmes.

Dans ce contexte, le Département de la Gironde, collectivité des solidarités qui intervient en direction des personnes fragiles et des personnes âgées, se doit de protéger ses 6 700 agentes et agents. Certains de nos métiers, considérés comme difficiles, font face à une forte pénibilité physique qui nous impose déjà d'adapter des fins de carrière. Aussi, l'allongement des carrières aura pour effet principal une forte augmentation de l'absentéisme de longue durée et des reclassements.

Cette réforme incite de surcroît à recourir, à terme, aux fonds de pension pour assurer une partie de sa retraite. Favoriser la retraite par capitalisation, c'est augmenter le financement des énergies fossiles. Le système de capitalisation représente 250,6 milliards d'euros d'actifs pour l'épargne retraite en 2020. En plus de creuser les inégalités, ce mécanisme a des conséquences écologiques dévastatrices. Cela reviendrait à ancrer l'individualisme et l'inégalité dans notre système social.

Au-delà du fond, la forme et les méthodes utilisées pour faire passer en force ce texte sont particulièrement violentes. La multiplication des procédures législatives permettant à l'exécutif et à la droite sénatoriale de s'asseoir sur les débats parlementaires et de bâillonner les oppositions, de même que la parodie de Commission Mixte Paritaire n'auront pas suffi. Elisabeth Borne a tenté un énième coup de force en ayant recours à l'article 49 alinéa 3 pour imposer le passage de ce projet de réforme. La motion de censure, déclenchée par la suite et rejetée à seulement neuf voix près, est le signe que ce projet de loi n'a aucune légitimité, que ce soit au Parlement, comme dans la rue.

C'est pourquoi, le Conseil départemental de Gironde demande au Gouvernement de retirer sa réforme des retraites qui fragilise la cohésion sociale, de considérer les propositions portées par les syndicats et de nombreux acteurs de la société civile concernant l'accès pour toutes et tous à une retraite digne, apporte son soutien à la mobilisation syndicale, politique et citoyenne contre ce projet, et affirme son attachement au système de protection sociale issu du Conseil National de la Résistance.